

## Non à la mise au pas des fonctionnaires de l'enseignement

Nous courons un risque grave : c'est que désormais les fonctionnaires soient traités par le pouvoir comme des instruments qui n'ont plus droit de regard sur leurs missions, qui n'ont plus que le droit de se taire.

Nous fondant sur les valeurs républicaines de liberté d'opinion et d'expression, nous refusons le principe d'une obéissance imposée par la volonté gouvernementale, principe illustré par l'épreuve orale introduite dans la nouvelle organisation de tous les concours externes de l'Éducation nationale : « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable » (*Journal officiel* du 6 janvier 2010). Une épreuve de cette nature, dont nul ne sait par qui ni comment elle sera sanctionnée, vise à mettre au pas les futurs fonctionnaires. Elle ouvre la porte à toutes les dérives autoritaristes et compromet gravement les libertés fondamentales.

Cette mise en garde n'est pas sans fondement ; elle est justifiée par le rappel à l'ordre et par la tentative d'intimidation opérés récemment par le Ministère de l'Éducation Nationale à l'encontre d'un Professeur d'université membre d'un jury de concours qui contestait la nouvelle organisation des concours de recrutement, pourtant également rejetée par la majeure partie des acteurs de l'École et de l'Université (sur cette affaire, on peut se reporter au site <http://www.fabula.org/actualites/article36332.php>).